MAPPE MONDE
56 1999.4

LA GIRONDE : LE DÉPARTEMENT ET SA MÉTROPOLISATION

Michel Favory *

RÉSUMÉ. *Un modèle spatial d'organisation des espaces girondins est proposé à partir des héritages croisés de l'attraction bordelaise et de l'action historique de l'État et des collectivités territoriales actuelles. Le département connaît une métropolisation rapide, qui s'inscrit et dans la continuité de l'aménagement territorial de la Gironde et dans la dynamique d'expansion de l'espace urbanisé, entre tendance atlantique et tendance terrienne des pays intérieurs. Ces différences pèsent sur l'action territoriale du département.*

• BORDEAUX • GIRONDE • MÉTROPOLISATION • MODÈLE SPATIAL

ABSTRACT*. This paper proposes a model of the spatial organisation of Gironde derived from the Bordeaux influence and the historic action of the State and the current territorial authorities. The department is undergoing rapid metropolisation, in line with both the continuity of territorial development in Gironde and the expansion of urbanised space, between the Atlantic and the rural inland. The spatial changes have different frameworks that constrain the department's territorial action.*

• BORDEAUX • GIRONDE • METROPOLISATION • SPATIAL MODEL

RESUMEN. *Se propone un modelo espacial de organización de los espacios gironcdinos a partir de las herencias cruzadas entre la atracción de Burdeos y la acción histórica del Estado y de las colectividades territoriales actuales. El departamento experimenta una veloz metropolización que se inscribe, tanto en la continuidad del manejo territorial de la Gironda, como en la dinámica de expansión del espacio urbanizado, entre la tendencia atlántica y la tendencia continental del interior.*

• BURDEOS • GIRONDA • METROPOLIZACIÓN • MODELO ESPACIAL

Une tentative d'expression chorématique, élaborée pour une étude territoriale de la politique culturelle du Conseil général de la Gironde, se propose ici de représenter les nouvelles formes de l'espace girondin. Le modèle spatial se fonde sur quatre concepts de base : les héritages géo-historiques, l'espace socio-démographique, la métropolisation de la Gironde, et enfin, aux marges de l'aire métropolisée, deux logiques périphériques girondines : l'arc intérieur et la projection océanique.

Le carré républicain et l'espace hérité

Avec ses 10 486 km², l'aire du plus étendu des départements français correspond à la trame territoriale égalitaire recherchée par les Constituants à partir de 1790. Le carré territorial jacobin fut la matrice locale de l'aménagement du territoire, du Second Empire à la décentralisation actuelle. Le modèle spatial combina les données naturelles à une situation d'estuaire (fig. 1). Deux Girondes naturelles s'étendaient à l'est et à l'ouest de la diagonale Garonne-Gironde : celle des calcaires, des plateaux, vallées et côteaux viticoles à l'est, celle des sables et des marais à l'ouest, déserte et pauvre jusqu'à son aménagement dans la seconde moitié de XIXe siècle. Au centre, Bordeaux et son port de fond d'estuaire desservaient les petites villes des périphéries agricoles. À l'ouest, les stations balnéaires ont été promues par la bourgeoisie bordelaise.

De cet espace hérité ont été retenus, dans la structure du modèle, Bordeaux et le dispositif d'estuaire, les aménagements (parc naturel régional, côte aquitaine, et axes de circulation rapides qui ouvrent des portes sur les espaces extérieurs). Sont également inclus comme invariants spatiaux les espaces naturels : les vallées, le littoral et la forêt.

* Institut d'études politiques de Bordeaux, avenue Ausone, BP 101, 33405 Talence cedex, tél. : 05 56 84 42 52

Les pays ruraux constitués autour des petites villes historiques (les bastides médiévales notamment) sont retenus comme structures géo-historiques (Blayais, Bourgeais, Libournais, Bazadais…). Ces héritages persistent dans la culture territoriale du Conseil général.

Métropolisation girondine

Deux modèles figurent la métropolisation : celui de la formation spatiale du système d'urbanisation (fig. 2), celui des structures socio-démographiques de l'espace départemental (fig. 4). Depuis les années 1960, la dynamique spatiale s'est inversée. Au mouvement centripète du pôle bordelais s'est substituée une expansion centrifuge de l'espace économique et résidentiel. Cette dispersion sensible à partir du cœur de la Gironde s'est accompagnée d'un processus diffus d'urbanisation généralisée des hommes et de leurs pratiques spatiales, qui correspond au concept de « métapole » de François Ascher (le taux d'urbanisation de la population girondine était en 1990 de 76,6 %) (1).

Le dispositif spatial central est une aire urbaine à noyaux multiples. Au centre, l'agglomération bordelaise représentait, en 1990, 57,4 % de la population départementale. Les autres pôles sont, au sud-ouest, la conurbation du bassin d'Arcachon (6,3 %, quatre bassins de vie totalisant 84000 habitants) ; à l'est l'agglomération de Libourne (2,2 % et son bassin de vie de 66600 habitants) ; au sud celle du Langonais (1,2 %, un bassin de vie de 40000 habitants).

Le foyer central bordelais est structuré par la ville de Bordeaux, entourée par une auréole d'anciennes banlieues devenues résidentielles et une ceinture de ZUP et de grands ensembles. Dans une seconde couronne périphérique, les villes d'agglomération ont connu une forte et rapide croissance économique et démographique. Ces « villes-champignon » d'agglomération sont devenues, à partir des années 1970, surtout à l'ouest (Mérignac, Pessac, Gradignan notamment), les associées et rivales de Bordeaux au sein de la Communauté urbaine. Au-delà, la troisième couronne est une vaste auréole périurbaine.

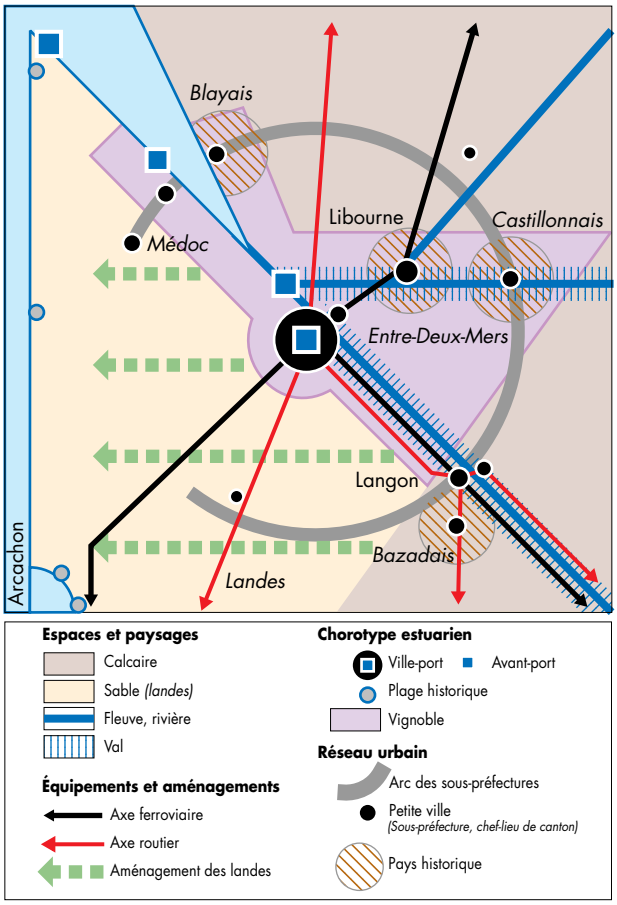

1. Héritage : modèle géo-historique

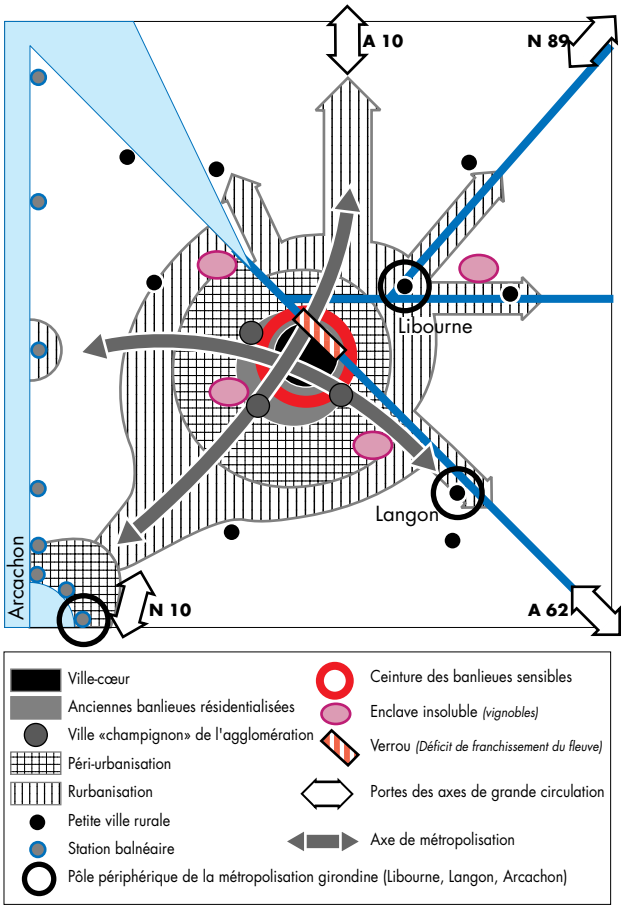

2. La métropolisation girondine

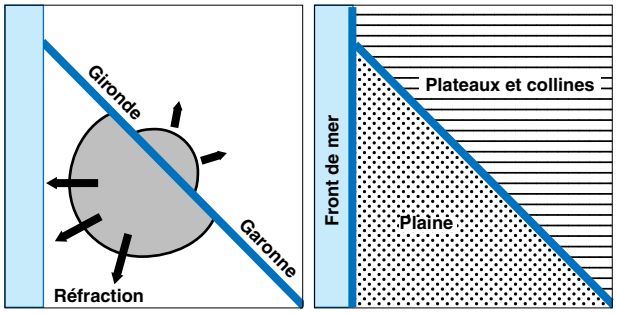

3. Les dissymétries girondines

Dans la ville-centre (Bordeaux, le péricentre, les anciens faubourgs et proches banlieues), le vieillissement des habitants et la différenciation socio-spatiale entre groupes sociaux correspondent à une évolution classique du modèle urbain français.

L'organisation spatiale s'est poursuivie en accentuant la dissymétrie historique entre les deux rives de la Garonne (fig. 3) et le phénomène de réfraction qu'elle introduit. La rive gauche (4/5 de la population agglomérée en 1999) fut toujours le bon côté, celui de Bordeaux ; elle le confirme. La rive droite, au passé industriel et portuaire, fut traitée à part en insistant sur l'habitat social, et en négligeant trop longtemps les liens avec la rive gauche. La ville-centre et ses proches sont au commandement de l'aire métropolitaine. Il s'est ainsi créé un système complexe d'interrelations spatiales qui imbrique les bassins de vie et les espaces d'activité du centre bordelais et des périphéries métropolisées. Ce bassin de vie exerce une forte attraction sur l'ensemble de l'espace départemental, en combinaison avec les pôles arcachonais et libournais. Entre ces derniers, l'espace de la métropolisation s'est constitué en poumon métropolitain (Rollan) par la périurbanisation. Ainsi, entre 1962 et 1990, le mouvement d'urbanisation a concerné 189 000 habitants sur la rive gauche, dont 143 000 du seul fait migratoire, et 92 000 sur la rive droite, dont 66 000 dus au solde migratoire. Il se poursuit par l'urbanisation en archipel du littoral océanique.

L'asymétrie spatiale de l'aire métropolisée

Toutefois, l'espace de la métropolisation est asymétriquement organisé. La progression à l'ouest, tout en respectant des butoirs (aéroport et grands vignobles de crus), s'effectue en quadrants. Des étirements suivent les axes de communication vers les pôles du littoral. La partie orientale s'organise en digitations le long des couloirs de circulation routière,

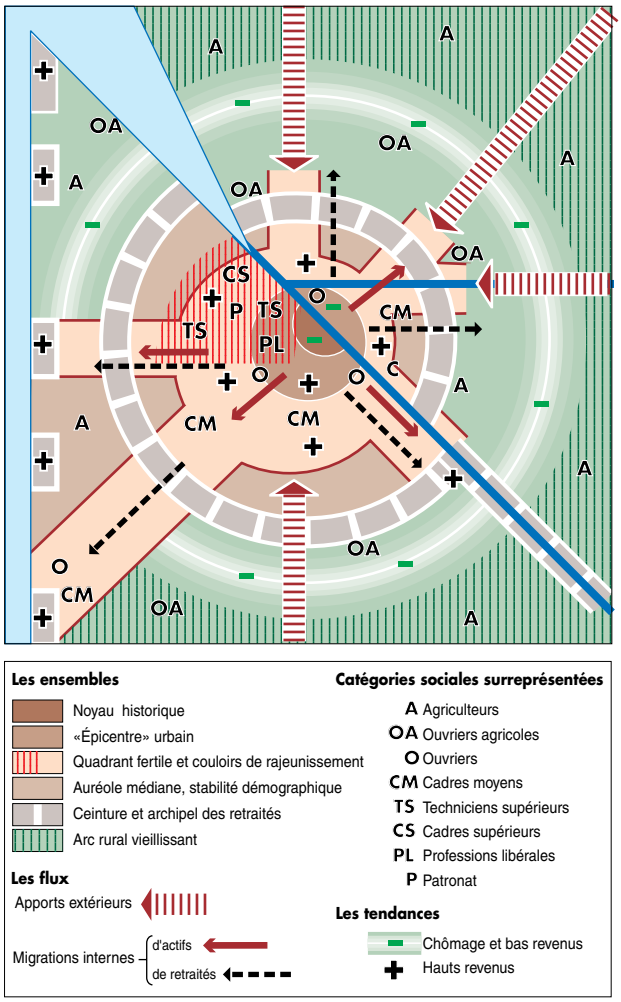

4. Organisation socio-géographique de l'espace girondin

vers le Blayais, le Libournais et les vallées de l'est et le long du val Garonnais au sud-est. La périurbanisation devient rapidement la règle (Entre-Deux-Mers, Cubzagais, Libournais).

L'asymétrie de l'urbanisation recouvre une asymétrie de l'espace social (fig. 4). Si, conformément au modèle spatial concentrique du statut familial, les couronnes récentes de l'agglomération bordelaise rassemblent la part de population la plus jeune (les moins de 25 ans y représentent entre 31,8 et 43,8 % du total), une nette dissymétrie sociale oppose le quadrant nord-est plus ouvrier et associé aux classes moyennes salariées (la ZUP des « Hauts de Garonne » s'étend sur trois communes de la rive droite) au quadrant de l'Entre-Deux-Mers où les familles plus aisées sont mieux représentées. À l'ouest, s'est dessiné un ample quadrant fertile, implantation de prédilection des cadres, techniciens

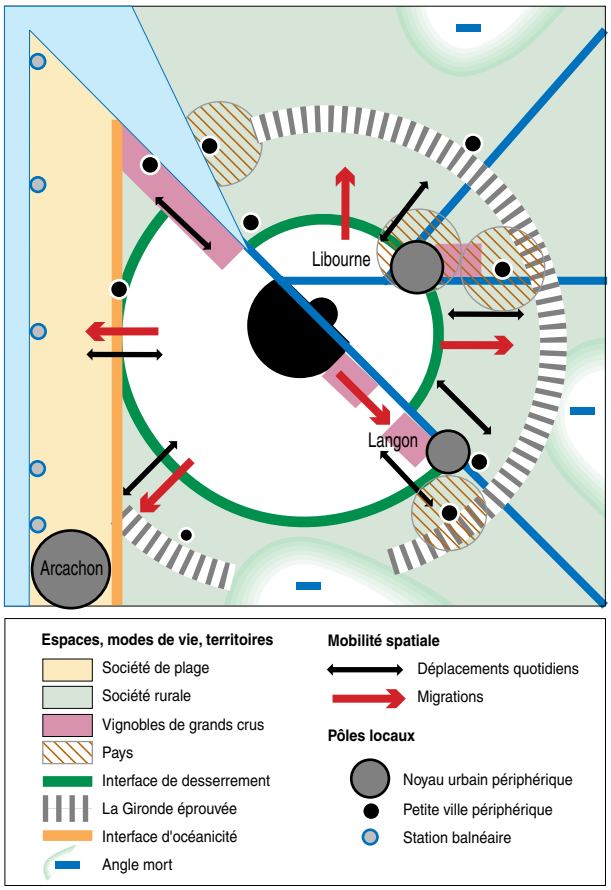

5. Les deux périphéries girondines : le front océanique et l'arc intérieur des arrière-pays

et des catégories supérieures (2). Ce « croissant chic » s'organise autour des parcs industriels, des sites de technopoles et de services.

Périphéries et interfaces

L'arc intérieur rural. – L'arc intérieur des arrière-pays est un espace rural vieillissant et déclinant (fig. 4). Il se situe entre des couloirs de circulation rapide, qui peuvent l'ignorer et laisser des angles morts, mais qui le revitalisent aussi, en lien avec la métropolisation comme espace patrimonialisé par le tourisme, la chasse sous des formes diverses et les résidences secondaires. Ces couloirs favorisent par le même effet la périurbanisation (Blayais, Castillonnais, Pays foyen, Bazadais, Haute Lande). Un espace de production locale se dessine de façon périphérique sur une couronne externe de la métropole. Constituée de petites communes tournées vers les ressources locales, cette auréole gagne en population active résidente rurbanisée, de même que l'espace rural interstitiel qui, sous l'effet des transports, dessine la limite du bassin d'emploi métropolitain.

Interface de desserrement. – L'interface entre cet arc intérieur et l'aire métropolitaine est active. Elle correspond à l'espace d'approvisionnement et d'alimentation du cœur métropolitain. Attractive pour les PME-PMI, elle a modernisé son agriculture. La petite ville (le bourg et sa rurbanisation formant des communes entre 1 000 et 6 000 habitants) en est la règle. Les pratiques sociales de l'espace public, de nature néocommunautaires, s'y structurent par une vie associative très dynamique. La participation collective à la vie culturelle des « cités » traduit nettement ces affinités territoriales. Les politiques d'intercommunalité et de « pays » y développent les équipements sociaux et culturels. L'action territoriale du département trouve dans ces périphéries une légitimité peu contestable. Cette interface de desserrement est donc territorialement active en participant à la logique de métropolisation, sans s'y diluer.

Façade littorale et interface d'océanité. – À l'opposé de l'arc intérieur, la Gironde atlantique se construit à partir d'une interface littorale à l'ouest de la métropole. Récupérant les anciens lieux de villégiature bourgeois et populaires et se fixant sur les pôles touristiques de la côte Aquitaine, un nouvel espace de l'océanicité s'est constitué. Cette Gironde « bleue », segment de la *sun-belt* française, est autant un dédoublement partiel de la métropole que son prolongement. Les territorialités sociales sont centrées sur le loisir, la culture de plage, l'hédonisme, l'individu et ses tribus. Plaisance, glisse, golf, cyclisme, équitation, chasses privées et sur le domaine public, vont de pair avec les migrations de week-end ou estivales vers les résidences secondaires. Ces nouveaux espaces aménagés consolident l'émergence, sur la moitié sud du littoral, d'un néo-urbanisme qui séduit les seniors. Se dessine en demi-saison un « archipel retraital », symétrie océanique de la rurbanisation des retraités dans l'intérieur. L'habitat en périphérie littorale et le travail, professionnel ou scolaire, dans l'aire métropolitaine deviennent des situations possibles produites par des territorialités innovantes.

Modèle spatial

Le modèle de l'estuaire s'est estompé avec le déclin du port bordelais et des industries portuaires d'aval. Ce sont désormais les couloirs de circulation rapide qui deviennent structurants pour l'espace économique et social (le travail,

l'habitat et les loisirs) (fig. 6). Une attraction océanique s'est affirmée sur l'espace métropolitain dans le même temps que sa configuration spatiale évoluait vers le modèle métapolitain. Desserrement et recomposition terrienne à l'intérieur, projection et dédoublement spatial des modes de vie entre la ville et la plage à l'ouest ; sur chaque bordure de l'aire métropolisée, se fixe une forme spatiale d'interface économique et sociale, marquée par la petite ville néorurale et encore de culture communautaire, promotrice de « pays-territoire » à l'est ; la ville de plage, espace hédoniste et porteur d'individualisme et des groupes néotribaux plus affinitaires à l'ouest (3).

Le carré territorial jacobin et son pouvoir légitime se trouvent désormais en compétition avec les territoires que suscitent les nouvelles dynamiques spatiales porteuses de forte mobilité et de mutation permanente des cadres de vie. Pour rester ce territoire des proximités dans les périphéries urbaines et de l'aire métropolisée, il ne peut que composer avec l'essor de nouveaux territoires urbains nés de la métropolisation et de l'économie régionale qui l'intègre. La récente « crise » des franchissements de la Garonne qui oppose l'option du Conseil général, pour un franchissement en aval de Bordeaux dans une vision « métapolitaine » de l'espace, à celle de la communauté urbaine de Bordeaux et du maire-président, qui privilégie le renforcement des passages dans Bordeaux, en est le parfait exemple.

(1) L'INSEE retient 44 communes pour l'agglomération bordelaise (la Communauté urbaine et les communes du SDAU). La population du département était de 1 213 499 habitants en 1990.

(2) *Sud-Ouest Dimanche* et INSEE Aquitaine, « Les riches et les pauvres », 17 janvier 1999.

(3) C'est dans le cadre de la préparation du prochain contrat État-Région et de la révision du SDAU que ce désaccord territorial s'est aggravé devant l'insuffisance de la maîtrise spatiale par les systèmes de transport girondins (*Sud-Ouest*, 15 et 16 janvier 1999).

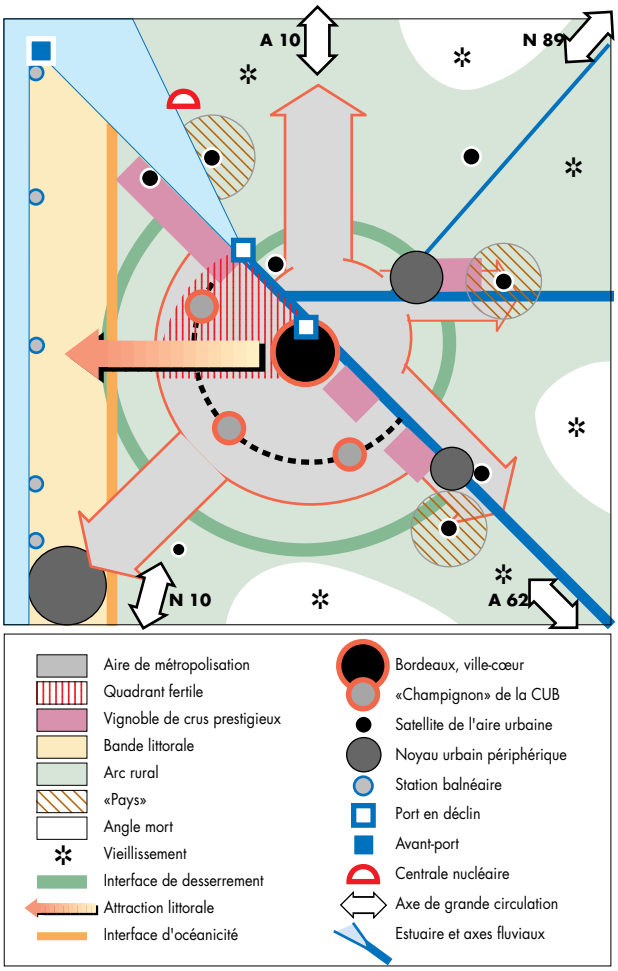

6. L'émergence de la Gironde métropolisée : modèle spatial

Références bibliographiques

ASCHER F., 1996, *Métapolis,* Paris : Odile Jacob.

AUGUSTIN J.-P., FAVORY M., 1998, « Bordeaux et la métropolisation culturelle du département », *Sud-Ouest Européen,* n° 2, juin.

AUGUSTIN J.-P., ROUYER Ph., FAVORY M., MALAURIE Ch., 1998, *Pratiques culturelles territorialisées et politiques de la culture autour du spectacle vivant*, Rapport de recherche, MSHA-IDDAC, 65 p.

BRUNET R., 1990, *Géographie universelle, Mondes nouveaux*, t. 1, Belin-Reclus (chap. 16, p. 219, sur les synapses).

FAVORY M., 1994, « Surf et néo-territorialités », *in* AUGUSTIN J.-P., *Surf Atlantique, les territoires de l'éphémère*, Talence : Éd. de la MSHA.

FREMONT A., 1988, 1997, *France, Géographie d'une société,* Paris : Flammarion (chap. 2 sur les départements).

INSEE Aquitaine, 1997 « La Gironde. Aspects socio-économiques », *Dossiers,* n° 23, juillet.

JOANNE A., 1887, *Département de la Gironde,* Paris : Hachette, réédition 1993.

LE JEANNIC Th., 1996, « Une nouvelle approche territoriale de la ville », *Économie et statistique,* n° 294-295, INSEE.

LABORDE P., 1998, *Bordeaux métropole régionale, ville internationale ?,* Paris : La Documentation Française.

MENAULT J., 1994, *Chasser en Bordelais, les enjeux récents d'un loisir traditionnel,* Talence : Recherches urbaines CESURB. (Malgré la métropolisation et le déclin de la société rurale girondine, la chasse persiste et se réorganise dans les espaces de la couronne périphérique du département).

ROLLAN F., 1992, *La Zone d'influence métropolisée de Bordeaux,* Bordeaux : Éd. de la MSHA.

VEILLETET P., 1989, *Bords d'eaux,* Paris : Arléa.

VEILLETET P., 1990, « Où serait donc le Bordelais ? » *Partance magazine Géo,* n° 1.